

Date de convocation : 02/05/2023 ♦ Nombre de Conseillers en exercice : 11

L'an deux mil vingt-trois, le dix mai, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de M. Lionel GAZEAU, maire.

Présents : Lionel GAZEAU, Raphaël DAGUSÉ, Élise DAGUSÉ, Mickaël ÉTOURNEAU, Michel GABET, Nadine PRIEUR, Stéphane DEVIENNE, Catherine RAUTUREAU, Edwige LECLERCQ, Myriam DEGUIL, Théo BLANCHARD.

Absents : néant

Secrétaire de séance : Myriam DEGUIL

Le procès-verbal de la dernière réunion n'appelant pas d'observation, il est validé par le Maire et le secrétaire de Séance.

ORDRE DU JOUR :

- Lotissement les Vignes : dépôt des pièces auprès du notaire
- Communauté de communes du Pays de Pouzauges : document cadre du pacte financier et fiscal
- Droit de préemption urbain : déclaration d'intention d'aliéner
- Informations diverses

2023-05-26 LOTISSEMENT LES VIGNES, DÉPÔT DE PIÈCES AUPRÈS DU NOTAIRE

Afin de permettre à Maître LAFOUGE, notaire à Chantonay, d'établir les différents compromis et actes de vente du lotissement Les Vignes, un dossier complet concernant le lotissement Les Vignes, doit lui être déposé.

Ce dépôt doit être autorisé par le Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **accepte** de déposer le dossier complet du lotissement Les Vignes chez Maître LAFOUGE, notaire à Chantonay
- **autorise** Monsieur le Maire, ou à défaut son représentant, à effectuer ce dépôt.

2023-05-27 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES, DOCUMENT-CADRE DU PACTE FINANCIER ET FISCAL

Monsieur le Maire expose :

Dans la continuité du Projet de Territoire 2020-2026, approuvé en Conseil de Communauté le 15 décembre 2020, le Pays de Pouzauges a souhaité se doter d'un cadre financier accompagnant la mise en œuvre du Projet de Territoire, et pilotant les relations financières entre Communauté de Communes et Communes. Ce document, intitulé Pacte Financier et Fiscal, constitue donc un outil de concertation entre Communauté et Communes.

C'est en ce sens, qu'un groupe de travail ayant associé les Communes du Pays de Pouzauges, a permis l'émergence de principes à travers trois volets :

- diagnostic des situations financières entre les 11 collectivités du Territoire, par l'analyse de tableaux de bord financiers
- optimisation des charges du Territoire, par la poursuite des mutualisations
- optimisation des ressources, par les pratiques fiscales et reversements de fiscalité, et la péréquation

Un document-cadre synthétisant les axes de travail identifiés est annexé à la présente notice. Il ne constitue en aucun cas un document figé. Le pacte financier et fiscal ayant vocation à être régulièrement amendé, cette première rédaction permettra surtout aux Collectivités, de disposer de la lisibilité financière à court et moyen terme, concernant les rapports entre Communes et Intercommunalité.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le document-cadre relatif au pacte financier et fiscal du Pays de Pouzauges, tel qu'annexé à la présente délibération
- **CHARGE** Monsieur le Maire, ou à défaut son représentant, de notifier celui-ci à la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges

2023-05-28 DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN : DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

En séance du 28 juillet 2020, le conseil municipal a délibéré pour instituer le droit de préemption urbain (DPU). De fait, à chaque transaction immobilière à l'intérieur de l'enveloppe urbaine telle que définie au PLUI, une Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) nous est notifiée par le notaire en charge du dossier.

Deux DIA ont été reçues en mairie le 03 et le 11 avril concernant deux biens situés

- 4, impasse des Primevères à Tallud-Sainte-Gemme cadastré section E n° 784 pour partie, d'une surface d'environ 1 313 m².
- 3, rue des Bleuets à Tallud-Sainte-Gemme cadastré section E n° 813, d'une surface de 1 144 m².

Madame Edwige LECLERCQ, étant intéressée par le sujet, se retire et ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas exercer son Droit de Préemption Urbain sur ces biens.

📌 Informations diverses

☞ **Point sur le choix des candélabres à installer sur les allées piétonnes : le choix s'est porté sur les mêmes candélabres déjà existant dans la commune. Le solaire n'a pas été retenu.**

☞ **Point sur les énergies renouvelables : plusieurs espaces ont été fléchés pour accueillir des panneaux photovoltaïques et des éoliennes mais aucune décision n'a été prise pour l'instant.**

☞ **Compte-rendu d'activité du déplacement solidaire du Pays de Pouzauges. Les déplacements sont organisés principalement pour des rendez-vous médicaux et se situent surtout sur Pouzauges. Le déplacement solidaire est de plus en plus plébiscité.**

☞ *Motion de soutien de la ligne SNCF 14 : le projet d'installation et de développement de la ligne n'est plus d'actualité. Une motion de soutien a été rédigée pour renoncer à la fermeture de cette ligne qui dessert Thouars/Les Sables et qui est très fréquentée par les habitants.*

☞ *MAM : compte-rendu aux conseillers municipaux des entretiens réalisés avec les 2 groupes pour la MAM et sur le choix de l'équipe retenue.*

☞ *Fête communale : une réunion avec les associations est organisée le 25 mai 2023.*

☞ *Maisons France Service : une présentation sera faite en fin d'année sur la commune en mairie afin que les habitants puissent découvrir ce service présent à la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges.*

☞ *Concours photo : remise des lots aux 12 participants le 13 mai 2023.*

N° des délibérations	Délibérations	Approuvée/r ejetée
2023-05-26	Lotissement les Vignes, dépôt des pièces auprès du notaire	Approuvée
2023-05-27	Communauté de Communes du Pays de Pouzauges : document cadre du pacte financier et fiscal	Approuvée
2023-05-28	Droit de préemption urbain : déclaration d'intention d'aliéner	Approuvée

Liste des conseillers présents au conseil municipal :

Membres du conseil municipal	Présent(e)	Excusé(e) (avec pouvoirs)	Excusé(e) (sans pouvoirs)	Absent(e)
Lionel GAZEAU	X			
Raphaël DAGUSÉ	X			
Elise DAGUSÉ	X			
Mickaël ÉTOURNEAU	X			
Nadine PRIEUR	X			
Michel GABET	X			
Catherine RAUTUREAU	x			
Théo BLANCHARD	X			
Edwige LECLERCQ	x			
Stéphane DEVIENNE	x			
Myriam DEGUIL	x			

Fin de la séance : 21h45.

Procès-verbal arrêté au commencement de la séance du : 14 juin 2023

Affiché le : 14 juin 2023

Secrétaire de séance
Myriam DEGUIL



Le Maire
Lionel GAZEAU



